



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 25 juillet 2016

Velvet Avocats conseille les parties dans le cadre d'un investissement de 4 M€ par plusieurs FIP de Vatel Capital dans le capital de la société Casa e Natura, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un parc résidentiel de loisirs (PRL) sur l'île de Beauté

Guillaume Rémy a conseillé les parties dans le cadre d'un investissement de 4 M€ dans la société Casa e Natura, ayant pris la forme d'une émission d'actions de préférence à dividende prioritaire souscrites par plusieurs FIP Corses gérés par Vatel Capital (société de gestion indépendante spécialisée dans les PME cotées et non cotées).

Forte de cet apport en fonds propres, la société Casa e Natura va procéder à l'acquisition du terrain de l'ancien camping "Kalypso", situé à Santa Maria Poggio en Haute-Corse, puis à son aménagement en parc résidentiel de loisirs.

D'une superficie de 4 hectares, le site offre un accès direct à la plage et est implanté à moins de 5 minutes du port de plaisance de Taverna. Casa e Natura sera ainsi le 3^{ème} site corse enregistré en tant que PRL dans le registre des hébergements collectifs classés.

Le projet implique la destruction de l'ensemble des bâtiments existants, la viabilisation et l'aménagement de 73 parcelles et la création d'un parking et d'une piscine. Chaque parcelle sera équipée d'un chalet à ossature bois commercialisé par la société Chalets Fabre qui bénéficie de plus de 80 ans d'expérience dans le domaine de la construction à ossature bois.

Velvet Avocats (M^e Guillaume Rémy, associé) conseillait la société et Vatel Capital pour les aspects *corporate*.

Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity.

Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.

Forts de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement et transmission.

"Forte notoriété" en Capital-Innovation – Conseils des fonds

"Forte notoriété" en Capital-Investissement – Conseils en fiscalité des LBO

"Pratique réputée" en Capital-Investissement – LBO – Conseils du management

(Décideurs Stratégie Finance Droit 2016)

Plus d'information sur le cabinet :

www.velvet-avocats.com

Contact :

Velvet Avocats

12 rue Tronchet – 75008 Paris

Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01

E-mail : contact@velvet-avocats.com

